

prix surélevé du chauffe eau thermodynamique

Par sayila, le 13/01/2019 à 14:43

Il m'a été vendu et remplacé mon chauffe-eau électrique traditionnel 300l par un chauffe-eau thérmodynamique atlantic à 13.800 euros en 02/2016. Je me rends compte maintenant que c'est une grande arnaque d'autant plus que sur l'ensemble de l'investissement pompes à chaleur, isolation et ballon eau chaude j'ai payé plus de 31.000. Il m'a été assuré que j'aurai 30% de crédit d'impôt sur l'ensemble, en fait je n'ai que 4000 euros de crédit d'impot, parce que le plafond de crédit d'impôt est fixé à 16.000 euros de dépenses, ce dont j'étais pas au courant.

Est-ce que je peux porter plainte pour trompérie et abus de faiblesse ?